ROYAUME DU MAROC

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L’EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,

DE LA LOGISTIQUE ET DE L’EAU

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

AGENCE NATIONALE DE LA SECURITE ROUTIERE

**Note**

**sur les statistiques provisoires des accidents corporels**

**de la circulation routière au titre du mois de mars 2020**

Le bilan statistique provisoire des accidents et victimes survenus au cours du mois de mars 2020 fait ressortir une diminution généralisée des principaux indicateurs de l’accidentologie. En effet, les données du mois de mars 2020, en comparaison avec les données provisoires du mois de mars 2019, fait ressortir les résultats suivants :

# 5.990 accidents corporels, soit une diminution de 31,28% ;

# 153 accidents mortels, soit une diminution de 40,23% ;

# 170 tués, soit une diminution de 39,93% ;

# 392 blessés graves, soit une diminution de 44,24% ;

# 7.948 blessés légers, soit une diminution de 31,20%.

Les premières victimes des accidents de la route sont les usagers vulnérables (piétons et usagers des deux et trois roues) qui restent la catégorie la plus touchée enregistrant environ 61% des tués, suivie par les usagers des voitures de tourisme qui constituent 30% de l’ensemble des tués. Ces trois principales catégories d’usagers, qui cumulent environ 91% de l’ensemble des tués, ont enregistré de fortes diminutions, par rapport au mois de mars 2020 : -27,78% pour les piétons, -49,50% pour les usagers des deux et trois roues et -40% pour les usagers des véhicules légers. A l’exception des usagers des engins agricoles qui font état d’un tué de plus en mars 2020 (un tué au lieu de zéro tué en mars 2019), les autres catégories d’usagers, dont les effectifs sont moins importants, ont enregistré également des baisses variant entre -16,67% pour les usagers des taxis (un tué de moins : cinq au lieu de six en mars 2019) et -100% pour les usagers des autobus (un tué de moins : 0 au lieu d’un (1) tué en mars 2019).

Selon la région économique, les douze régions ont enregistré des diminutions du nombre des accidents en mars 2020 par rapport à mars 2019 variant entre -14,29% dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et -52,50% dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab. Concernant les nombres des tués, 10 régions sur 12 ont connu des baisses variant entre -20% dans la région de Guelmim-Oued Noun et -55,56% dans la région de Fès-Meknès. Par contre, les deux régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (5 tués au lieu de 3 tués en mars 2019) et Dakhla-Oued Ed Dahab (4 tués au lieu de 1 tué en mars 2019) ont enregistré des augmentations des nombres des tués.

S’agissant des nombres de blessés graves, les douze régions ont enregistré des diminutions, en mars 2020 par rapport à mars 2019, variant entre -15,26% dans la région de Darâa-Tafilalt et -100% dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab.

En ce qui concerne les nombres de blessés légers, les douze régions ont enregistré des baisses, en mars 2020 par rapport à mars 2019, variant entre -2,68% dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et -52,27% dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab.

# Par ailleurs, le bilan provisoire au titre des trois premiers mois de l’année 2020, en comparaison avec les données provisoires des trois premiers mois de l’année 2019, se présente comme suit :

# 22.948 accidents corporels, soit une diminution de 6,61% ;

# 592 accidents mortels, soit une diminution de 18,12% ;

# 653 tués, soit une diminution de 19,98% ;

# 1.616 blessés graves, soit une diminution de 20,12% ;

# 30.201 blessés légers, soit une diminution de 6,85%.

Cette baisse drastique des indicateurs de la sécurité routière en mois de mars 2020 est due à la mise en place des mesures de confinement sanitaire au Maroc lié au Covid 19, qui est toujours en cours, à partir du 20 mars 2020, avec une réduction de la mobilité des personnes au strict minimum, ce qui a entrainé une forte diminution des risques routiers. En effet, la comparaison du bilan provisoire de la période allant du 20 à 31 mars 2020, avec la même période de l’année 2019, dénote des baisses spectaculaires :

# Une diminution de 80,05% des nombres des accidents corporels (693 accidents au lieu de 3.157) ;

# Une diminution de 76,09% des nombres des tués (22 tués au lieu de 92) ;

# Une diminution de 82,55% des nombres des blessés graves (48 accidents au lieu de 275) ;

# Une diminution de 79,90% des nombres des blessés légers (876 accidents au lieu de 4.359).